



# Association "Danse sans frontières"

Association loi de 1901 - N° de SIRET 491 989 869 000 12 - Déclaration en sous-préfecture de Montargis le 25 avril 2005 Parution au J.O. du 4 juin 2005 - Numéro d'adhérent à la Fédération Française de Danse : 045 0579

3 rue de la Mairie - 45 200 Amilly - 06 89 78 07 74

dansesansfrontieres45@gmail.com

www.dansesansfrontieres.fr

Amilly le 22 juin 2024

## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du mardi 18 juin 2024

Membres du bureau présents : Dominique BOUCHERON, Géraldine CHONAVEL, Stéphanie MAUPLLOT.

Membres du Conseil d'Administration présents : François BLONDEL, Aurore CREUX, Mélanie PIPEREAU

Membres de la mairie présent : M. DUPATY, M. BOUQUET, M. LECLOU, Mme CARRIAU, Mme PLICHON

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 30

Ouverture de la séance par la Présidente à 20h30

Accord pour le vote à main levée

### Compte rendu moral de la saison 2023-2024

Arrivée cette saison de Chloé, professeur de Hiphop, qui a remplacé Julien, démissionnaire juste avant la rentrée. Notre présence à la fête des associations a permis de diffuser très rapidement l'information aux adhérents.

Il devient difficile de récupérer tous les documents auprès des adhérents pour les inscriptions.

Se pose aussi la question du Certificat médical, avec pour les mineurs un questionnaire intrusif.

La Fédération le demande pour l'adhésion, Monsieur LECLOU précise que le certificat médical est exigé pour les compétitions, or Danse sans frontières n'est pas concerné. Devons-nous, sommes-nous obligés de continuer à adhérer à la Fédération ?

L'avantage est une assurance inclusive et une réduction à la SACEM, mais nous avons aussi une assurance propre. Il faudra se renseigner auprès de la fédération.

Afin de faciliter les démarches administratives et financières des inscriptions, une réflexion est engagée pour l'acquisition d'un logiciel. Dans un premier temps, un rendez-vous sera pris auprès du Crédit Agricole qui aurait des outils d'aide à la gestion des associations. Autre logiciel Pay Asso, à voir.

Notre petit problème récurrent, la programmation du ménage de la salle de motricité fait que nous avons toujours beaucoup de sable !

Nos barres de classique sont malmenées par des personnes extérieures à l'association, à voir la cause auprès de la Direction de l'école, sont-elles gênantes pour les mises en place des parcours des enseignants, pour le personnel de ménage ? Devons-nous et pouvons-nous les mettre ailleurs ou avoir une place dédiée dans la salle compatible avec le matériel de l'école ?

Suite aux problèmes techniques sur les vidéos pendant le spectacle du samedi, Monsieur le Maire demande que lui soit adressé un rapport.

Plusieurs adhérents présents à l'AG, soulignent que les répétitions pour la préparation des spectacles se sont terminées très tard, la semaine a été fatigante.

La Présidente précise qu'effectivement cette année, pour diverses raisons, les répétitions se sont faites par groupe et non dans l'ordre de passage du spectacle, en essayant de privilégier le passage des enfants (qui étaient nombreux) et le passage des ados.

La gestion des groupes d'enfants a été compliqué, beaucoup de pression et de stress pour les bénévoles concernés.

La date du spectacle était tôt cette année, sensation de ne pas être prêts, se sont ajoutés les vacances et les ponts du mois de mai, beaucoup d'absences qui n'ont pas facilité la préparation, notamment pour les placements qui ont été faits aux répétitions et qui ont pu prendre plus de temps que prévu pour certains professeurs.

La Présidente verra avec les professeurs, cet essai n'ayant pas été concluant, le prochain filage se fera dans l'ordre de passage, nous reviendrons à l'ancienne méthode.

Il y avait aussi beaucoup de petites chorégraphies, donc beaucoup de costumes, beaucoup de changements en coulisses, ce qui après coup, s'avère trop, à revoir aussi avec les professeurs.

La Présidente constate aussi cette année un problème d'engagement personnel des adhérents pour le spectacle. C'est la première fois qu'avec un professeur, il a été refusé à une adhérente de participer au spectacle, faute de préparation, d'absences répétées au cours, plus une absence annoncée à la répétition.

Yohan, professeur d'initiation et modern le mercredi matin, a demandé une rupture conventionnelle, demande acceptée, nous n'avons pas de remplaçant pour le moment.

S'ajoute une demande de modification de planning de certains jours de cours, ce qui ne permet pas aujourd'hui d'établir un planning définitif des cours, une réunion est prévue avec les professeurs samedi 22 juin, pour finaliser.

### **Compte rendu approuvé à l'unanimité**

### **Compte rendu financier de la saison 2023-2024**

Bilan estimatif au 18 juin 2024

Les dépenses s'élèvent à 75 897 € et les recettes à 72 128 €, soit un déficit pour la saison 2023 /2024 de 3 770 €, que nous estimons à environ 7 000 € à la clôture de la saison, toutes les dépenses ne sont pas réglées.

#### **Les principales dépenses 75 897 €**

Les cours : 55 017 € (Adhésion : 4 907 €-Salaires/Charges/Formation/Déplacement :45 769 €-Divers : 4 341 €)

Le spectacle : 20 880 € (Frais techniques :14 959 € - Taxes SACEM :1 500 € - Divers : 4 431€)

#### **Les principales recettes 72 128 €**

Les cours : 61 641 € (Cotisations/cours : 59 231 € -Subvention Département :1 151 € - Divers : 1 259 €

Le spectacle :10 487 € (Billetterie : 9 804 € - Buvette : 683 €)

L'excédent reporté au 01/09/2023 était de 30 040 €, par conséquent le déficit de la saison estimé à ce jour à 3 770 € est couvert et nous permet d'aborder la nouvelle saison sereinement.

### **Compte rendu approuvé à l'unanimité**

### **Election des membres du conseil d'administration**

À l'unanimité, les adhérents du CA sortants ont été reconduits et trois nouvelles personnes rejoignent l'équipe : KERZIL Marie, CHEVY Mélody et GOMEZ Nathalie

### **Informations sur la saison 2024-2025**

- Les professeurs de la saison prochaine sont, Robin TIROT, Madoka ISHIKAWA, Elise HALLET et Chloé CAMUS. Nous recherchons d'autres professeurs.

- Le planning provisoire sera en ligne sur le site à la fin du mois de juin. Les modalités de pré-inscriptions seront données par mail. Il sera demandé aux adhérents de procéder à leur pré-inscription avant le 14 juillet ou après le 20 août.

- L'association participera à la fête des associations d'Amilly le dimanche 1er septembre.  
L'association aura 20 ans en 2025  
Les portes ouvertes auront lieu les 2 et 3 juin 2025.

La séance est levée par la Présidente à 21h45

La Présidente, Géraldine CHONAVEL

La Trésorière adjointe, Dominique BOUCHERON